

Exigences **Impératives** pour le Respect et la Mise en Œuvre des Protocoles d'Escorte SUR LA PACA CORSE !

MARSEILLE LE 14 JUIN 2024

Dans le sillage des événements tragiques du 14 mai 2024 et de la récente réunion avec la DISP, notre syndicat CGT Pénitentiaire PACA Corse tient à rappeler l'urgence et la nécessité d'appliquer rigoureusement le protocole d'accord signé le 21 mai 2024, en particulier les dispositions relatives au renforcement des escortes de niveau 3 par les FSI ou les ERIS, conformément à la doctrine E.S.P. Ces mesures sont vitales pour la sécurité de nos agents et doivent être instaurées sans délai.

Nous soulignons que le protocole prévoit des réponses « fortes et rapides » aux besoins de sécurité de nos personnels, particulièrement lors des missions externes (protocole d'accord, Annexe 2). En tant que représentants des personnels, nous sommes extrêmement préoccupés par les menaces récurrentes de suspension ou de retrait d'habilitations, qui placent nos agents dans une position vulnérable et les exposent à des risques accrus d'erreurs et d'incidents graves. Cette pratique, non seulement augmente la pression sur nos collègues mais sape également l'efficacité des mesures de sécurité mises en place.

Nous rappelons que le protocole engage l'administration à améliorer les conditions de travail et la sécurité des agents (Introduction, Protocole d'accord). En menaçant de suspendre ou de retirer des habilitations essentielles, la DISP contredit ses propres engagements et met en jeu la sécurité de tous.

Par conséquent, nous exigeons que la DISP :

Cesse immédiatement de menacer de suspension ou de retrait d'habilitation les agents qui expriment un sentiment d'insécurité, sauf en cas de preuve formelle de manquement grave aux obligations professionnelles.

Applique intégralement les mesures d'escorte renforcée comme convenu, en reconnaissant les pressions uniques auxquelles sont soumis nos agents.

Informe clairement et régulièrement tous les membres de l'administration pénitentiaire des changements et des mises à jour de politique, pour éviter tout malentendu ou stress inutile.

Nous insistons sur le fait que le respect scrupuleux de ces mesures est essentiel pour prévenir tout incident futur et pour maintenir la confiance et la sécurité au sein de notre corps professionnel.

Les agents doivent être soutenus et protégés par leur administration, et non placés sous une menace constante qui pourrait compromettre leur intégrité professionnelle et leur bien-être personnel.

Le bureau Régional PACA CORSE